

33

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de .....

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du ..... 194 .....

L'an mil neuf cent ..... le ..... du mois

....., le Conseil Municipal de

est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. ...., en session

{ ordinaire  
extraordinaire

l'après convocations faites le ..... 194 .....

Etaient présents : MM. ....

Absents : MM. ....

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ...., ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a .....

1<sup>er</sup>

Fait et délibéré à \_\_\_\_\_  
les jour, mois et an susdits.

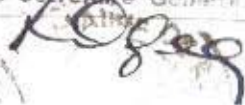
Ont signé au registre : MM. \_\_\_\_\_

APPROUVÉ

La N<sup>o</sup>ont pas signé : MM. \_\_\_\_\_

POUR LE PRÉFET,

Le Secrétaire Général



Pour extrait conforme :  
Le Maire

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1881).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

